STAGE INITIAL « INITIATEUR »

Présentation du CODE du SPORT

OBJECTIF: à la fin du cours vous saurez comprendre et dégager les points importants des prérogatives de la plongées régit par le CDS et faisant loi…

JUSTIFICATION: Et ceci afin de pratiquer et d'enseigner dans les limites de la légalité, vous évitant ainsi d'engager votre responsabilité pénale…

LE CODE DU SPORT

Origine : Volonté du Ministère
de favoriser l'accueil des plongeurs étrangers mais aussi de légiférer

Depuis les arrêtés du 05 janvier 2012 modifié 06 avril 2012

Le Texte est beaucoup plus souple que l'ancien et surtout plus lisible

Le principe de certification est abandonné

On voit apparaître les

APTITUDES ET QUALIFICATIONS

LE DIRECTEUR DE PLONGÉE DEVIENT DONC UN PERSONNAGE CENTRAL

Il a

Une Responsabilité accrue

Et la possibilité de donner des aptitudes sur une plongée et de le faire en connaissance de causes…… **Donc évaluation du plongeur**

APTITUDES DES PRATIQUANTS

annexe 3-14 aptitude des pratiquants

file://localhost/Users/bertrandrigagneau/Desktop/CODE DU SPORT.pdf

BREVETS ATTESTANT DES APTITUDES

- annexe 3-14B brevet des pratiquants

file://localhost/Users/bertrandrigagneau/Desktop/CODE DU SPORT.pdf

Nouvelle définition des formes de pratique

Le principe :

2 filières

4 espaces d'évolution
8formes de pratiques

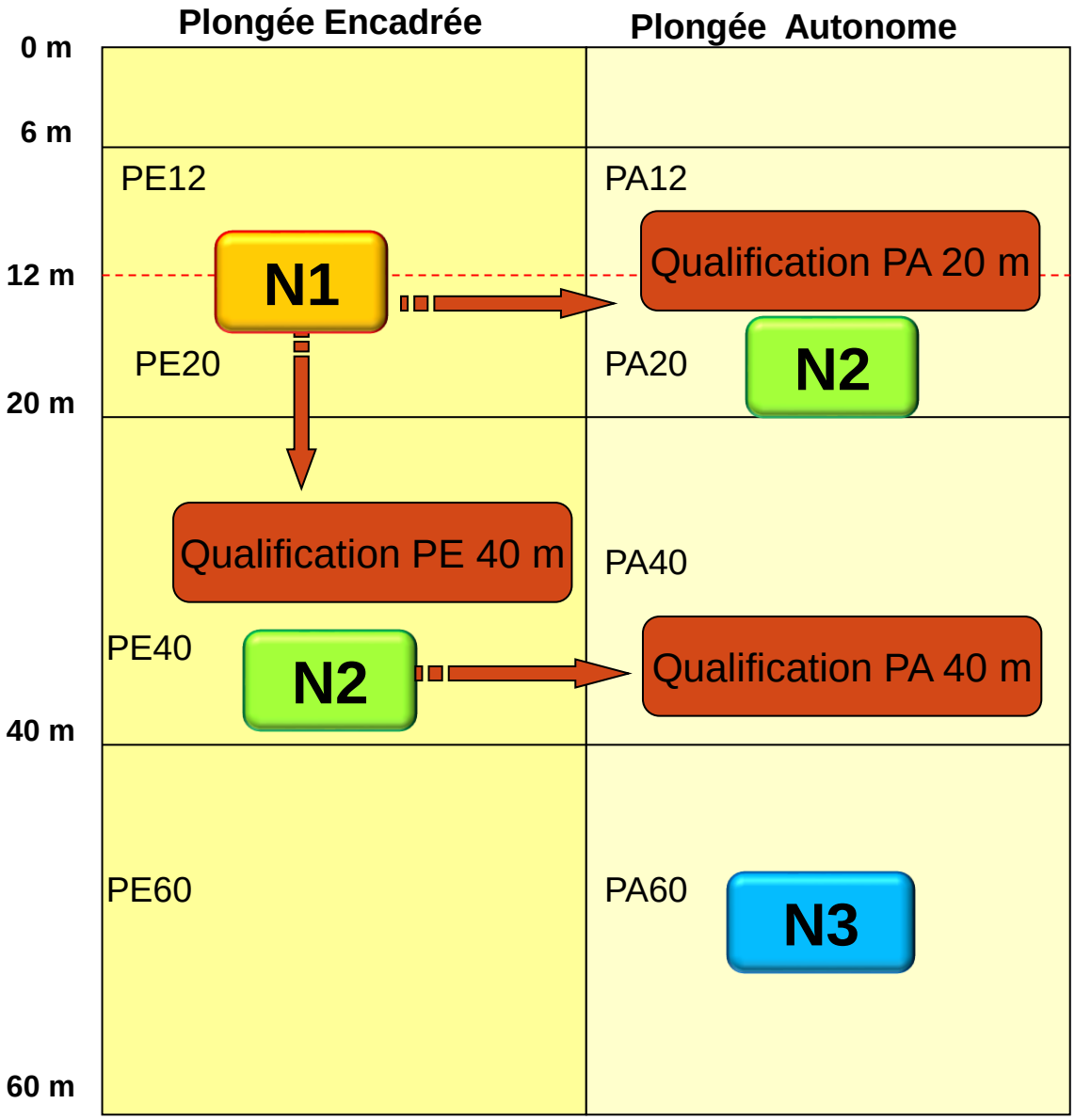

DP peut autoriser l'accès à la zone supérieure par le biais des aptitudes

CONDITIONS D'ÉVOLUTION EN ENSEIGNEMENT & EN EXPLORATION

- annexe 3-16a-16b

file://localhost/Users/bertrandrigagneau/Desktop/CODE DU SPORT.pdf

NIVEAUX DE PLONGEURS FFESSM

- Niveau 1 : **Prérogatives** PE20 (Encadré dans la zone 0-20m)
- Niveau 2 : **Prérogatives** PA20/PE40 (Autonome 0-20m avec DP et Encadré 20-40m
- Niveau 3 :**Prérogatives** PA40/PA60 (autonome 0-40m sans DP et Autonome 40-60 avec DP)
- Niveau 4 :**Prérogatives** PA40/PA60 (possibilité GP jusqu'à 40m sous responsabilité Mini P5/N5)
- Si Initiateur: **prérogatives enseignement** 0-20m sous direction mini E3
- Niveau 5 :**Prérogatives DP** en exploration en milieu naturel.

NIVEAUX DE MONITEURS FFESSM

- Encadrant E1:**prérogatives enseignement** 0-6m (N2+initiateur)
- Encadrant E2 :**prérogatives enseignement** 0-20m (N4+initiateur)
- Encadrant E3 :**prérogatives enseignement** 0-40m (MF1°)
- Encadrant E4 : **prérogatives enseignement** 0-60m (MF2°)

ARTICULATION QUALIFICATIONS ET BREVETS NIVEAU 1, 2 ET 3

Porte d'entrée de tout cursus

Niveau 1

Qualification PE 40 m

Qualification PA 20 m

+ PA 20

+ PE 40

Niveau 2

Qualification PA 40 m

Niveau 3

Qualification

↓

Contenu de formation => Garantie pour le plongeur comme pour le DP

Délivrance d'une carte et archivage national consultable en ligne

Le N3 devient la porte d'entrée pour la filière d'encadrant